



CAEN de l'Académie de Limoges du 4 mai 2023

Quel contexte bien peu ordinaire pour ce CAEN, la délégation présidentielle vient à peine de décliner ses annonces que nous nous retrouvons déjà à devoir étudier une carte des formations à mi-chemin entre le monde d'avant et le monde d'après... Si nous percevons des mesures intéressantes, nous redoutons leur mise en place dans cette approche dogmatique du pacte enseignant que toutes les organisations syndicales refusent en bloc, doit-on rappeler que nos organisations attendent une revalorisation importante sans contrepartie qui serait la reconnaissance de toutes les missions que nous effectuons déjà. Bien des points proposés dans le pacte sont ainsi déjà rémunérés via les heures supplémentaires, les IMP ou les décharges de service.

Nous constatons que dans leurs intentions, ces annonces qui dotent la voie professionnelle de moyens financiers conséquents, correspondent à certaines de nos attentes et propositions : pas d'augmentation des Périodes de Formations en Milieu Professionnel à l'exception de certains élèves de terminale, plus et mieux d'accompagnement de nos élèves, une 4<sup>e</sup> année optionnelle pour l'orientation et la réorientation. D'autre part, côté personnels, nous saluons l'annonce de création d'un bureau des entreprises à condition qu'il consiste bien à apporter une aide matérielle et humaine aux directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT). La valorisation des missions relatives à cette réforme pour les personnels qui seront mis à contribution est indispensable. Nous dénonçons en revanche la logique du Pacte qui lie la revalorisation salariale à des missions supplémentaires.

Aucune catégorie de personnels ne doit être oubliée dans la possibilité de revalorisation et il est nécessaire de veiller à une juste répartition des charges. Car assurément, cette réforme nous engage toutes et tous collectivement, personnels de direction, d'inspection, d'éducation, DDFPT, enseignantes et enseignants, PsyEN, personnels administratifs, de santé et de service social afin d'organiser un cadre porteur et dynamisant qui doit favoriser la réussite de TOUS nos élèves.

Ce CAEN va, suite à ces annonces, devoir prendre une place essentielle pour nous permettre de travailler en toute cohérence et en parfaite transparence avec tous les acteurs. Il nous semble également nécessaire d'envisager dès maintenant la mise en place d'une instance à l'échelle Nouvelle Aquitaine en plus des instances académiques.

Les cartes des formations si leur évolution est nécessaire doivent se faire sans brutalité, sans dogmatisme et ne pas se limiter à de l'adéquationnisme en les calquant sur la seule réalité des bassins économiques. Ce projet est cependant bien éloigné de l'ambition que portait l'enseignement professionnel à savoir d'offrir à tous les territoires un maximum de formations, seule véritable façon de lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux. Il serait en effet dangereux de considérer que nos jeunes vont exercer le même métier toute leur vie. La seule garantie de leur permettre une réorientation ou de prendre en main leur avenir professionnel reste pour l'UNSA Education un solide socle de formation générale en parallèle des savoirs professionnels dédiés.

Nous tenons à insister sur la nécessité d'accompagner pleinement les enseignants et les équipes dans tous ces changements, il ne suffit pas de décréter la mise en place d'un bureau des entreprises ou la distribution de missions au plus offrant pour garantir la réussite du chantier qui s'offre à nous. Les collègues œuvrant en LP sont déjà malmenés depuis des années par un manque de cap qui vient heurter de plein fouet leur engagement et le sens qu'ils donnent à leurs métiers. Nos collègues sont pleinement ancrés dans les différentes réalités économiques et territoriales, ils passent également un temps considérable à accompagner presque socialement les différentes situations de leurs élèves. Par respect pour eux et pour leurs missions il sera nécessaire de les associer pleinement aux différentes prises de décisions. Les nouvelles formations qu'ils devront engager, les reconversions ne pourront pas se mener sereinement dans un contexte qui exacerbe leur défiance, leur épuisement et leurs incertitudes.

Nous appelons dès aujourd'hui à plus de transparence dans les prises de décisions, nous souhaitons que soit communiqué pour tout refus d'ouverture les raisons qui ont amené à refuser la demande. Nous souhaitons que nos collègues soient pleinement associés aux concertations par bassins, ou par lycée, les entreprises et les collectivités ne sont pas au contact direct de nos élèves et leur expertise ne remplacera pas l'accompagnement humain qui est mis en place au quotidien par nos collègues.

Concernant les annonces sur la lutte contre le décrochage scolaire, là encore des iniquités territoriales vont persister, en finançant l'essentiel de cette lutte par le pacte aucune garantie n'est prise de rendre pleinement ce service public de manière égale vis-à-vis de tous les élèves.

Toutes ces évolutions nous placent pour le moment dans une situation d'irresponsabilité, à nous de construire collectivement les contours de ces évolutions, en associant les acteurs qui sont au plus proches des réalités et des vies de nos jeunes. Nous sommes favorables à une mise en œuvre lissée sur plusieurs années afin d'assurer une transition continue avec la récente Transformation de la Voie Professionnelle et permettre l'installation dans le temps d'une nouvelle organisation nécessaire de la scolarité et de relations renouvelées avec les partenaires extérieurs aux milieux éducatifs.

Les formations ambitieuses des personnels concernés, au regard de l'effort financier engagé qui est promis, nous obligent à être exigeant sur leurs modalités et leurs contenus pour qu'ils soient adaptés aux élèves et à leur situation scolaire, sociale ou géographique. Aussi, nous espérons que sur ce point également les personnels concernés seront appelés à être acteurs et co-contributeurs d'une réforme qui a encore tout à prouver.

Nous tenons enfin à vous rappeler notre attachement aux différents dispositifs permettant la poursuite d'études (Bac pro vers PTS par exemple). Très peu d'éléments sont de nature à nous rassurer et à permettre de motiver nos jeunes à poursuivre leurs cursus dans l'enseignement supérieur. C'est un point de vigilance face auquel nous devons toutes et tous être attentifs.

Au-delà de la communication et des effets d'annonces, il faudra vraiment faire du lycée professionnel une voie de réussite en respectant l'ensemble des acteurs.

Pour l'UNSA Education Limousin.